



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS EN DATE DU JEUDI 5 JUIN 2025

Etaient présents : Mme Anne ROBERT, Vice-présidente, M Jean BRUASSE, M Laurent TARY, Mme Blandine VIGNON-DAVILLIER, Mme Claire ASSIE, Mme Sylvie FAUCHET, Mme Joëlle HERITIER, Mme Anne-Marie ODDOU, M. Jean-Marc REYNAUD-DULAURIER, M Frédéric SIALINO, Mme Anne-Marie SILVESTRE.

Etaient excusés : Mme Céline MARTEL, Mme Sylvie COTTE, Mme Marie-Ange DAMERY,

Procuration : Céline MARTEL (Procuration donnée à Anne ROBERT), Sylvie COTTE (Procuration donnée à Laurent TARY)

Secrétaire de séance : Jean BRUASSE.

Ordre du jour

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 25 mars 2025 ;
- Présentation du dispositif de mutuelle communale ;
- Organisation d'un spectacle au profit du CCAS : pièce de théâtre ? concert ?
- Organisation de la journée de Prévention du 27 septembre 2025 ;
- Organisation de la buvette du salon des carnétistes d'octobre 2025 ;
- Questions diverses.

- Ouverture de la séance par Madame la Vice-présidente à 19h35.
- Constatation du quorum atteint (seuil de 9 membres présents) :

Nombre de membres présents	11
Nombre de membres excusés	3
Nombre de procurations	2

DESIGNATION D'UN (E) SECRETAIRE DE SEANCE

Jean BRUASSE est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MARS 2025

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du CCAS du 25 mars à l'unanimité des membres présents et représentés.

PRESENTATION DU DISPOSITIF DE MUTUELLE COMMUNALE ;

Rapporteur : Anne ROBERT, Vice-présidente

Une **mutuelle communale** est une complémentaire santé mise en place par une commune, au profit de ses habitants. Cela permet de renouer avec l'élément fondateur des mutuelles : la **solidarité** entre assurés.

Les communes qui mettent en place ce dispositif le font avant tout pour **faciliter l'accès à la complémentaire santé**. En effet, on estime que 30% des Français ont renoncé à souscrire à une mutuelle pour des **raisons financières**.

Dans leur rôle de proximité, les mairies-CCAS peuvent permettre à leurs administrés de bénéficier d'une couverture santé compétitive.

Présentation par Anne ROBERT.

Le Conseil d'Administration du CCAS donne un avis favorable à l'unanimité sur le principe d'une mutuelle communale à destination des appelants, portée par la commune.

ORGANISATION D'UN SPECTACLE AU PROFIT DU CCAS : PIECE DE THEATRE ? CONCERT ?**Rapporteur : Anne ROBERT, Vice-présidente**

Réflexion autour de l'idée d'organisation d'un spectacle au profit d'un CCAS.

Dates proposées : 13-14 décembre 2025.

Tarifs : 10 euros maximum, gratuit moins de 12 ans.

Type de spectacle : Gospel, Monsieur Damery (voir avec Marie-Ange), Amitiés Chansons de Châbons ? Anne Robert prend contact avec ces musiciens avant le prochain CA.

Coût maximum : 400 euros pour l'artiste

ORGANISATION DE LA JOURNEE DE PREVENTION DU 27 SEPTEMBRE 2025 ;**Rapporteur : Anne ROBERT, Vice-présidente**

Présentation par Anne ROBERT de l'organisation de la journée Prévention et des différents participants présents et des différents stands : Pompiers, Les Merveilleuses, Croix-Rouge, peut-être Asso Motards UBAKA (contre la maltraitance des enfants), Gym (Sylvie Perrin), Apiculteurs, Diététicienne.

Une buvette sera organisée (voir tarifs ci-après). Ne pas oublier de demander la Sono.

Permanence pour la journée prévention du 27 septembre 2025, entre 14h et 18h : *Anne-Marie, Sylvie, Blandine, Claire, Laurent, Jean-Marc, Jean.*

Les repas des intervenants seront pris en charge par la mairie d'Apprieu en remerciement de leur présence.

ORGANISATION DE LA BUVETTE DU SALON DES CARNETISTES D'OCTOBRE 2025 ;**Rapporteur : Anne ROBERT, Vice-présidente**

BOISSONS	TARIFS au 1 ^{er} septembre 2024 En euro
Boissons chaudes (Café Thé Tisane)	1€
Boisson fraîche au verre : eau plate, gazeuse, jus de fruit, soft	1€
Bouteille d'eau (petite)	1€
Bouteille d'eau (grande)	2€
Boisson non alcoolisée en canette ou en bouteille	2,5€
Boisson alcoolisée au verre (bière) : galopin	1€
Boisson alcoolisée au verre (bière) : demi	2€
CONSIGNE POUR LE VERRE	1€

SNACK	TARIFS au 1 ^{er} septembre 2024 En euro
Mini-viennoiserie	1€ /unité
Tarte salée, quiche, pizza	2€ /unité
Tarte sucrée	2€ /unité
Chips (paquet)	1€ /unité
Sandwich	4€

QUESTIONS DIVERSES

Pas de point abordé.

La Vice-Présidente
Anne ROBERT



Le secrétaire de séance
Jean BRUASSE

